Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 6 Mars 2020, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION: MAN FORME: Société par actions simplifiée

CAPITAL: 1 500 euros SIEGE: 6 Chemin Riou Naou - 31590 SAINT MARCEL PAULEL

OBJET : Travaux de revêtement sol et mur, peinture intérieure, plâtrerie, carrelage, faïence

DUREE: 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de

son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées à des tiers ou entre groupes d'associés,

qu'avec l'agrément préalable de la collec-tivités des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. PRESIDENT: Mr MANENS Sébastien Demeurant 10 Rue des Mûriers - 31700

BEAUZELLE IMMATRICULATION : au RCS de TOU-LOUSE.

Pour avis,